



Choix garde enfant couple non marié

Par **flopi5**, le **07/01/2008 à 10:04**

Séparation d'un couple (non marié) avec un enfant de 21 mois. rnTrès bonne situation professionnel du père- garde partagée une semaine sur 2 pour ses 2 premiers enfants- réside en province- grande maison.rnrnMère : situation professionnelle instable. Souhaite revenir en région parisienne pour trouver du travail. Possibilité d'aide de la famille.rnrnA priori dans ce cas de figure, à qui sera confier la garde de l'enfant ?rnQuelles sont les possibilités pour la mère d'obtenir la garde ?rnQuelles sont les démarches à effectuer si aucun accord à l'amiable n'est trouvé entre les parents (les 2 souhaitent la garde) ?